

Session budgétaire du 6 octobre 1947

L'an mil neuf cent quarante sept, le six octobre à onze heures, le conseil municipal de la commune de Combrès dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis Aimé, Maire.

Étaient présents: M^{rs} Allary Jean Louis. Campyot Joseph. Puyet Lucien. Faure Edouard. Thammier Frédéric, Mazzière Fernand. Pélippeau Emile. Bouyer Joseph. Denis Aimé, Maire et Président.

Absent: M^r Faure Ulysse.

Nomination d'un Syndicat de Collecte des Céréales. (Comité Communal de Collecte)

Sous la présidence du Maire ont été nommés à l'unanimité M^{rs} Allary Jean Louis, Mazzière Fernand. Faure Edouard. Guilhaud Marcel.

Sont nommés: M^{rs} Allary Jean Louis, Président

M^r Mazzière Fernand: secrétaire.

M^{rs} Faure Edouard et Guilhaud Marcel membres dudit Comité.

Augmentation de la secrétaire de mairie.

Une augmentation de ~~six~~ mille (10.000) francs pour l'année 1947

Augmentation du loyer de la cabine téléphonique.

Une augmentation de deux mille cinq cents (2.500) francs a été admise avec effet rétroactif au premier juillet 1947. Ce qui portera son annuité 1948 à la somme de six mille (6.000) francs.

Indemnité de logement à l'institutrice

Une indemnité de logement a été votée et prévue au budget additionnel à la somme de cinquante francs (50) par mois. Ce logement traité à l'amiable est fourni par Monsieur et Madame Duclaud qui comprend une suite au premier étage avec cabinet à toilette ou débarras. Ce logement fourni à Mademoiselle Piat moyennant la somme de six cents (600) francs par an cessa si par la suite, cette dernière vient à quitter la commune et si bon semble à Monsieur et Madame Duclaud de ne pas renouveler le présent accord traité à l'amiable.

Rétribution du maire et de l'adjoint.

Les sommes prévues au budget primitif 1947 restent inchangées. Le maire et l'adjoint pourront toucher la présente somme durant leurs dix mois d'exercice.

Recette dû pour la cantine scolaire.

Les sommes de dix sept mille sept cent soixante neuf (17.769) francs, pour la cantine scolaire et deux mille huit cent quarante francs (2840) dûes à Monsieur Derive seront remboursés à ce dernier dès qu'il sera possible.

Fait et délibéré à Combrès, les jours mois et an susdits ont signé au registre tous les membres présents.

Budget. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte administratif pour l'exercice 1946 ainsi que le budget supplémentaire de 1947 et le budget supplémentaire du Service Vicinal.

Compte administratif de l'exercice 1946.

	Recettes	Dépenses	Excédent	Excédent de recettes
Section ordinaire	135450, 70	103.530, 70	31.921, 6	35.911, 80
Section extraordinaire	5608	1617, 8	3990, 2	

Actif:

Excédent de recettes: 35911, 80

Passif:

Mise en réserve de crédits correspondants à des recettes non employées avant la clôture: 23579, 80

Excédent de l'actif: 12.332 francs.

Bureau de Bienfaisance

Recettes: 3973, 70

Dépenses: 2000

Excédent de Recettes: 1973, 70

Budget supplémentaire 1947

Recettes:	ordinaires	extraordinaires	total
	43371 60	3990, 20	47361, 80
Dépenses:	ordinaires	extraordinaires	total
	43.363, 80	3998.	47361, 80.

Bureau de Bienfaisance

Recettes: 2073, 70.

Dépenses: 2073, 70.

Budget supplémentaire du Service Vicinal

Recettes: 16749.

Dépenses: 16749.

Assistance médicale gratuite et allocations militaires.

Dans cette même séance et sur la proposition du Président, le soldat Martinet Hubert a été admis à l'unanimité pour une allocation militaire durant son séjour aux armées.

Fait et délibéré à Bombais, les jours mois et au susdits.
ont signé au registre tous les membres présents.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]